

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-55

LE JEUDI VINGT-CINQ JUIN 2026 A DIX NEUF HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN MAIRIE EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M Éric Guillaume, Mme Marie-Claude CHARLES, M Thierry DUBOIS, Mme Aurore MAGOTTEAUX, M Franck BRUYELLE, M Philippe BEUGNON, M Philippe CHEBOT, M Romain PANCHER, Mme Léna RENAUD,

SECRETAIRE : M. Éric GUILLAUME

date d'affichage : 18/05/2026

nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 10
votants : 14
Quorum : 8

EXCUSES ayant donné pouvoir

M. Didier DUFOURMANTEL à Mme Dominique HERPIN-POULENAT
Mme Annie DUFOURMANTEL à Mme Marie-Claude CHARLES
Mme Adeline CANIS à Éric GUILLAUME
Mme Alexandra VITRAC à M. Romain PANCHER

ABSENTE EXCUSEE :

Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

PV DE TRANSFERT EAU POTABLE AU SIEVAM

Par délibération 2025-23 du 23 mai 2025, la commune de Vétheuil a demandé son adhésion au SIEVAM (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Viosne, de l'Aubette et de la Montcient) pour lui transférer sa compétence Eau. Ce transfert a pris effet au 1^{er} janvier 2026. Il convient maintenant de signer la convention mettant à disposition de plein droit, sans transfert de propriété, des biens et des réseaux au SIEVAM.

La convention qui suit est conclue afin de déterminer les modalités de transfert du réseau d'eau potable de la commune de Vétheuil au SIEVAM.

Il est proposé au Conseil d'autoriser Mme le Maire à signer le procès-verbal contradictoire de mise à disposition entre la commune et le SIEVAM.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition et tous les documents s'y rapportant.

Le Maire

Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance

Éric GUILLAUME

Envoyé le : 30/06/2026
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le : 30/06/2026
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20260625-2026_55-DE

RECEVÉ

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20260625-2026_55-DE